

Proposition d'un guide référentiel pour la formation continue en transfusion sanguine des professionnels dans les établissements de santé

Groupe SFTS « recherche et démarche qualité »

J.J. Cabaud , coordonnateur

et

M. Besse Moreau, C. Caldani, M. Carlier, P. Cloarec, A. Delbosc, N. Drouillard,
F. Dupraz, C. Fourcade, C. Fournier-Prudhomme, E.Hergon, M.P. Herrera,
M.C. Lagneaux, C. Leseven, C. Mathieu, S. Moron, O. Mortel, R. Rostaing,
M.C. Sandrin, S. Schlanger, D. Taverne, C. Trophilme, MA. Zamboni

Le Contexte :

- La sécurité transfusionnelle est une composante de la sécurité sanitaire
- Pour répondre à cette exigence, les acteurs de santé disposent de référentiels réglementaires et professionnels
- La maîtrise des pratiques transfusionnelles résulte d'une connaissance approfondie des processus et nécessite un programme d'amélioration de la qualité et de gestion des risques intégré à la procédure de certification de l'établissement
- Pour assurer l'efficience, les professionnels doivent bénéficier de formations initiale, continue et/ou continuée adaptées et régulièrement évaluées
- La formation continue et l'évaluation des pratiques professionnelles dorénavant obligatoires pour tous sont parties intégrantes de la dynamique de suivi des compétences

Compte tenu des évolutions réglementaires et des difficultés chroniques rencontrées dans les établissements de santé, il est apparu opportun aux membres du Groupe SFTS de travailler, dans la continuité des actions menées avec les cadres formateurs des IFSI et ses différents Partenaires, sur le principe d'un guide référentiel : « une aide à la mise en place d'un programme de formation continue en transfusion sanguine des professionnels dans les établissements de santé ».

L'objectif :

Permettre aux professionnels médicaux et paramédicaux de maintenir une maîtrise constante des pratiques transfusionnelles

La méthodologie :

La réflexion menée en 2003 sur la formation continue en transfusion sanguine dispensée dans les établissements de santé a permis une analyse détaillée du processus « formation » et l'identification des questions incontournables pour la mise en place d'un programme de formation continue en transfusion sanguine (FCTS)

Le guide référentiel prévoit 2 chapitres :

- Politique, stratégie et management
- Fiches thématiques, Méthode et Outils pédagogiques

Le chapitre « politique, stratégie et management » :

Propose en préambule un document au lecteur pour évaluer l'efficacité du programme de FCTS engagé dans son établissement de santé

MODE D'EMPLOI

Deux types de questions sont proposés:

1 - des questions relatives à des points forts, en gras, notées sur 5 points:

Ces questions abordent volontairement différents items: pour coter 5 points, votre réponse doit être positive pour l'ensemble des items. La réponse est donc 5 ou 0

Une notation plus indulgente peut être adoptée : il faut alors pondérer les items proposés et additionner les points obtenus. Le total obtenu doit alors se situer entre 1 et 5

2 - des questionnements plus détaillés, notés sur 1 point:

Là aussi, certaines questions abordent volontairement plusieurs items: votre réponse doit être positive pour l'ensemble des items pour coter 1 point. Il est conseillé pour ces questions de ne pas pondérer les items : réponse 1 ou 0

Les points obtenus en 1 et 2 s'additionnent pour un total de 100 points

AUTO DIAGNOSTIC DU PROGRAMME DE FORMATION CONTINUEE EN TRANSFUSION SANGUINE DANS L'ETABLISSEMENT

Politique - Stratégie - Management

- 1 - Votre établissement de santé est très actif et motivé par la FCTS, avec une implication effective de la direction : 5 points**
- 2a - Votre établissement a une activité transfusionnelle; vous avez défini une politique de sécurité transfusionnelle et organisé un dispositif d'hémovigilance : 5 points**
- 2b - Votre établissement a mis en place un CSTH ou une SCSTH : 1 point**
- 2c - Une FCTS est dispensée dans votre établissement**
- Par des personnes ressources internes : **1 point**
 - Par des personnes ressources ou organisme externes **1 point**
- 2d - Le contenu de la FCTS répond à un cahier des charges élaboré par vos soins : 1 point**
- 2e - Votre établissement recherche ou propose une mutualisation des moyens et des compétences en inter établissements 1 point**
- 3a - La FCTS est régulière et structurée au sein de votre établissement, pouvant ponctuellement répondre à des besoins spécifiques : 5 points**
- 3b - Les actions de FCTS dispensées dans votre établissement sont connues du service formation 1 point**
- 3c - Les actions de FCTS sont organisées en cohérence avec les autres formations assurées au sein de votre établissement : 1 point**
- 3d - Un programme de FCTS est partie intégrante de la politique générale de formation de votre établissement : 1 point**
- 3e - Il est intégré aux programmes d'amélioration de la qualité et de gestion des risques développés dans l'établissement : 1 point**
- 4a - Les personnes ressources de votre établissement pour cette FCTS ont été recensées : 5 points**
- 4b - Des critères de sélection ont été définis : volontariat, compétence en transfusion sanguine, compétence pédagogique... : 1 point**
- 4c - Un recrutement spécifique est envisagé, ponctuel ou régulier : 1 point**

- 4d - Une synergie est établie avec les universités et les instituts de formation paramédicale : **1 point**
- 5a - Le programme de FCTS est validé par le CSTH ou la CSCTH : 5 points**
- 5b - Il est présenté en Commission médicale d'établissement, en Direction des soins et soumis au Comité technique d'établissement : **1 point**
- 5c - Sa mise en œuvre résulte d'un partenariat étroit avec la Direction des affaires médicales, la Direction des soins, la Direction des ressources humaines, le Service qualité et la Direction de la logistique : **1 point**
- 5d - Sa mise en œuvre est coordonnée par le Correspondant d'hémovigilance et l'Unité d'hémovigilance **2 points**
- 6a - Le programme de FCTS est destiné aux personnels non médicaux, paramédicaux et médicaux : 5 points**
- 6b - Le programme de FCTS comporte plusieurs modules : module général en transfusion sanguine, module de réactualisation des connaissances en transfusion sanguine, module par thème adaptable selon l'objectif fixé et le personnel concerné : **1 point**
- 6d - Une évaluation est prévue en début et fin de formation : **1 point**
- 6e - Les sessions de formation sont adaptées au contexte : générale, par thème, collective, par service, par groupe voire individuelle : **1 point**
- 6f - La formation peut être ponctuelle suite à l'identification d'une non-conformité ou d'un dysfonctionnement, survenu ou non dans l'établissement : **1 point**
- 6g - La formation est rendue obligatoire selon les thèmes et le personnel concerné : **1 point**
- 6h - L'impact de la formation est systématiquement recherché par :
- une évaluation des pratiques : **1 point**
 - un suivi d'indicateurs qualité et des fiches de non conformité : **1 point**
 - l'utilisation de grilles d'autoévaluation : **1 point**
 - un audit des pratiques : **1 point**
- 7a - Une politique d'intégration des nouveaux personnels est organisée : 5 points**
- 7b - Une formation aux pratiques transfusionnelles est dispensée systématiquement aux nouveaux arrivants : **1 point**
- 7c - Une stratégie spécifique pour les vacataires et intérimaires est définie : **1 point**
- 7d - Un cahier des charges définissant des exigences conventionnelles est envisagé avec la société d'intérim : **1 point**

- 7e - La Commission de soins infirmiers, médicotechniques et de rééducation et/ou la Direction des soins et la Commission médicale d'établissement ont défini les actes nécessitant une validation des compétences : **1 point**
- 7f - Les procédures et protocoles transfusionnels spécifiques en vigueur dans l'établissement sont à disposition des nouveaux personnels : **1 point**
- 7g - Une formation ciblée est assurée dans le service d'affectation : **1 point**
- 7h - Les principes de validation des compétences transfusionnelles, de parrainage, de tutorat et d'évaluation sont développés : **1 point**
- 7i - Une politique d'apprentissage des étudiants et internes est définie et suivie par la Direction des soins et la Commission médicale d'établissement : **1 point**
- 7j - Cette politique d'apprentissage des étudiants et internes est relayée par l'encadrement des cadres soignants et/ ou le corps médical : **1 point**
- 7k - Une politique générale d'adaptation au poste et aux tâches autorisées est définie pour le personnel non médical, paramédical, médical au sein de l'établissement : **1 point**
- 8a - Un réseau de référents « transfusion » est fonctionnel dans votre établissement : 5 points**
- 8b - Il est intégré à un dispositif institutionnel : **1 point**
- 8c - Il est coordonné et animé par un pilote désigné : **1 point**
- 8d - Les référents sont des soignants, des médecins voire issus d'autres catégories professionnelles, exemple la logistique : **1 point**
- 8e - Les référents sont désignés sur la base du volontariat ou cooptés sur des critères de compétences particulières : transfusionnelle, pédagogique... : **1 point**
- 8f - Leurs missions sont clairement définies dans des fiches de fonction : **1 point**
- 8g - Les référents sont en priorité des relais d'information, ils peuvent avoir un rôle dans le tutorat et l'intégration des nouveaux arrivants, et participer à des audits : **1 point**
- 8h - Ils doivent bénéficier d'une formation spécifique : **1 point**
- 8i - Les compétences spécifiques des référents sont évaluées : **1 point**
- 8j - Le renouvellement des référents est planifié : **1 point**

9a - Le programme de formation continue en transfusion sanguine est connu des personnels de l'établissement : 5 points

9b - Une communication est assurée au niveau institutionnel, sectoriel, départemental, régional : **1 point**

9c - La formation est ouverte et dispensée à des personnels d'autres établissements de santé de votre territoire : **1 point**

9d - La formation est enregistrée à titre individuelle dans le cadre du suivi des compétences par la DRH : **1 point**

10a - Une procédure d'évaluation de la formation continue et des formateurs est rédigée dans votre établissement : 5 points

10b - Elle est intégrée à la procédure générale d'évaluation des formations dispensées dans l'établissement : **1 point**

10c - Les supports pédagogiques utilisés pour la FCTS sont formalisés, harmonisés au système documentaire « formation » de l'établissement et périodiquement réactualisés : **1 point**

10d - Une « accréditation/labellisation » de la FCTS est demandée auprès d'un organisme habilité : **1 point**

TOTAL: _____

LA PERFORMANCE DE L'ETABLISSEMENT

Si vous vous êtes engagés dans un programme de FCTS, le document ci-joint vous a permis d'évaluer l'efficacité de votre démarche et d'envisager les actions d'amélioration les mieux adaptées :

--- / 100

- de 1 à 40 Vous devez parfaire votre stratégie
- de 41 à 70 Vous pouvez poursuivre votre dynamique
- de 71 à 100 Vous allez vers l'excellence